

MAINTIEN À DOMICILE

Le Groupe VYV accompagne le maintien à domicile des personnes âgées grâce aux Dispositifs renforcés de soutien à domicile (DRAD)

Expérimentés depuis plus d'un an, les DRAD du Groupe VYV permettent d'améliorer le bien-être des personnes âgées qui restent à leur domicile et soulagent également leurs proches aidants.

Une alternative à l'Ehpad, en soutien des proches aidants

Les DRAD sont une expérimentation innovante d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. Parmi les 11 DRAD mis en place par La Mutualité Française, en partenariat avec la Croix-Rouge Française et l'association Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, **4 sont à l'initiative du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France**. Cette expérimentation nationale doit permettre à la **personne âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie physique et/ou cognitive de continuer à vivre chez elle le plus longtemps possible, dans un environnement sécurisé grâce à un suivi médical et des soins**. La moyenne d'âge des personnes âgées qui intègrent le dispositif est de 84 ans et dans 30% des cas, cela est dû à une perte brutale d'autonomie (source : FNMF).

Avec les DRAD, les personnes âgées ont l'assurance d'avoir une prise en charge continue avec des bénéfices importants et durables sur leur état de santé grâce aux services proposés, équivalents à ceux d'un Ehpad. Cela permet de diminuer les situations de rupture dans leur parcours de vie et de soin. Le dispositif comprend différents volets tels que :

- L'aide à la vie quotidienne et soins,
- La sécurisation du logement (domotique, garde itinérante...),
- Un suivi psychologique,
- Des activités sociales et de loisirs...

La coordination renforcée de l'ensemble de ces actions permet également **d'accompagner les aidants, de les soulager et de leur proposer des moments de répit bienvenus**.

Une expérimentation dans les territoires

Depuis 2020 et pour une durée de trois ans en lien avec le ministère de la Santé et l'Assurance maladie, les DRAD du Groupe VYV sont présents sur **quatre territoires** :

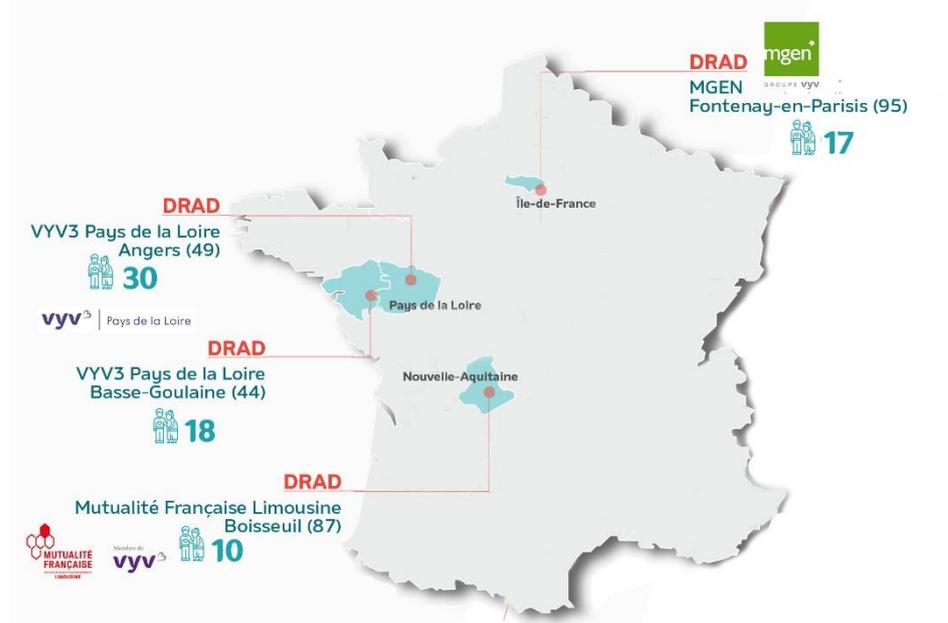
- **Dans le Val d'Oise (95) avec MGEN** : le dispositif concerne actuellement 17 bénéficiaires. D'ici cet été, il devrait en compter entre 25 et 30.
- **Dans le Maine-et-Loire (49) avec VYV³ Pays de la Loire** : depuis le début de la mise en place du dispositif, le nombre de personnes accompagnées est en évolution constante jusqu'à atteindre 30 personnes. Le DRAD est complet depuis le début du mois de mars 2022.

« Ce dispositif permet de répondre au défi démographique et aux besoins d'alternatives mis en évidence par la crise sanitaire, tout en prenant en compte l'évolution des attentes de la population, qui souhaite rester le plus longtemps possible au domicile, dans des conditions de sécurité suffisantes. »

Valérie Levacher,
 Directrice du Pôle
 Accompagnement VYV³

- **En Loire-Atlantique (44) avec VYV³ Pays de la Loire** : après un démarrage en octobre 2021, 18 personnes ont intégré le dispositif à ce jour. Le DRAD peut accueillir jusqu'à 30 personnes, cet objectif devrait être atteint au 1^{er} semestre 2022.
- **En Haute-Vienne (87) avec la [Mutualité Française Limousine](#)** : sur les 35 demandes initiales, le DRAD 87, complet depuis le 31 octobre 2021, a intégré 10 personnes âgées dans son dispositif après une montée en charge progressive.

Ainsi, sur les 4 territoires couverts par le Groupe VYV, plus de 70 personnes âgées sont aujourd'hui accompagnées.



La prise en charge des personnes âgées est un enjeu de société majeur

Le Groupe VYV a fait de l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie une priorité. Avec l'allongement de l'espérance de vie, le bien-vieillir est un enjeu important.

Le Groupe VYV et ses entités accompagnent les personnes en perte d'autonomie et propose des solutions concrètes, tel que le dispositif DRAD.

En repensant la fonction de coordination, le DRAD contribue aussi au **développement de l'attractivité des métiers du domicile** par une nouvelle approche décloisonnée de la prise en charge. Pour relever ce défi de « L'Ehpad hors des murs », de nouveaux métiers émergeront sans aucun doute et les conditions de travail actuelles seront rendues plus attractives, dans un secteur où il est parfois difficile de recruter du personnel qualifié.

Pour répondre aux défis du grand-âge et de l'autonomie, le Groupe VYV appelle à une réforme d'ampleur conjuguant notamment amélioration de la qualité des services, adaptation aux parcours et aux besoins et revalorisation des métiers.

Témoignages de personnes dont les proches ont pu être accompagnés dans le cadre d'un DRAD :

« C'est l'aspect de lien social et de communication dans ce dispositif qui est très positif, puisque les personnes dépendantes âgées souffrent bien souvent d'un manque de contact, étant parfois isolées à leur domicile. Tous ces moments partagés ont donné à ma mère de la fantaisie, de la joie de vivre et même parfois la reprise d'un rapport « normal » avec l'entourage. En outre, en tant qu'aide familiale, le fait de bénéficier de ce programme m'a permis d'alléger un peu mon emploi du temps et de partir de la maison plus sereine. »
Elisabeth, fille d'Aline atteinte de la maladie d'Alzheimer (DRAD 87)

« L'intégration de notre mère dans le DRAD fut un grand soulagement pour ma famille et moi-même, qui étions de plus en plus désespérés face à sa maladie et son évolution. Nous avons trouvé un grand soutien, de nombreux renseignements et surtout beaucoup d'aide pour le montage des différents dossiers. Nous bénéficions d'un appui permanent de la part du coordinateur d'autonomie. » **Pierre, aidant (DRAD 87)**

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 26 000 collectivités territoriales et 11 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2020, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,7 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2020, le volume d'activité généré s'élevait à 1,9 milliard d'euros.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse

Isabelle Poret

isabelle.poret@groupe-vyv.fr / 06 37 97 20 17

Valentine Vilarem

valentine.vilarem@groupe-vyv.fr / 07 88 40 76 22